Wallonie sécurité routière AWSR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 16 mai 2025

LES ACCIDENTS À MOTO AUGMENTENT LORSQU'IL FAIT BEAU

Avec le beau temps, les motards sont plus nombreux sur les routes. Cette période particulièrement agréable pour les balades à deux-roues est aussi celle où le risque d'accident augmente sensiblement en Wallonie : près de 2 accidents de moto sur 3 surviennent en effet entre mai et septembre.[1]

Le danger est particulièrement présent le week-end, où près de 40% des accidents impliquant un motard se produisent. De plus, les collisions sont trois fois plus graves par temps sec que par temps de pluie.

À la veille d'un week-end ensoleillé, l'AWSR rappelle les gestes essentiels pour partager la route en toute sécurité.

Printemps-été : des périodes à risques pour les motards

Bien que le nombre de motards tués en Wallonie ait diminué de 25 % en dix ans,[2] les chiffres restent préoccupants : environ 30 décès sont enregistrés chaque année. Ces accidents sont en moyenne **deux fois plus graves** que ceux impliquant des automobilistes.[3] Sans habitacle protecteur, les motards impliqués dans un accident sont en effet quasi systématiquement les victimes les plus gravement blessées en cas de collision.

[1] Moyenne Wallonie 2019-2023.
[2] 2023 par rapport à 2013.
[3] 40 tués pour 1.000 accidents en moyenne contre 16 pour les automobilistes.

On observe également que la répartition des accidents de moto sur l'année est fortement impactée par les conditions météo. La période entre avril et septembre est particulièrement accidentogène et des pics sont généralement enregistrés aux mois de mai, juin et septembre. Cela s'explique notamment par une pratique davantage axée sur les loisirs, souvent dans des zones touristiques.

Ces tendances peuvent toutefois varier d'une année à l'autre en fonction de la météo clémente ou pas, et cette année, le mois de mai est particulièrement favorable aux sorties à moto.

Des accidents plus graves quand il fait beau

Les conditions météo influencent non seulement la fréquence, mais aussi la gravité des accidents impliquant des motards. **Plus de 9 accidents sur 10 (93%) surviennent par beau temps**, et ceux-ci sont **3 fois plus graves** que ceux survenant sous la pluie.

On peut supposer que les usagers font preuve de davantage de prudence lorsque la chaussée est mouillée par exemple en diminuant leur vitesse, ce qui réduit le risque d'accident grave.

Les provinces de Namur, Luxembourg et Hainaut, particulièrement concernées

Les provinces les plus peuplées, comme Liège (33 %) et le Hainaut (30 %) concentrent logiquement le plus d'accidents, et ce sont les provinces de Luxembourg, Namur et Hainaut qui enregistrent les accidents les plus graves.[4] Ces régions, prisées pour leurs routes sinueuses et/ou leurs attractions touristiques, attirent de nombreux motards, notamment lors des beaux week-ends.

A la veille de ce week-end où on annonce une météo particulièrement clémente, l'AWSR veille donc à sensibiliser les usagers à faire preuve de prudence et à respecter le Code de la route pour profiter pleinement des balades à moto en sécurité.

Quelques conseils

- **L'équipement, un allié indispensable**

Environ **la moitié des accidents mortels à moto impliquent un choc à la tête**. Le port du casque est donc crucial. Un modèle intégral offre une protection renforcée du visage et du crâne.

[4] En moyenne 65 motards tués pour 1.000 accidents dans ces 3 provinces contre 54 en moyenne en Wallonie.

L'équipement joue également un rôle essentiel en cas de chute. Gants, veste à manches longues, pantalon ou combinaison et chaussures couvrant les chevilles, autant d'éléments obligatoires qui permettent de limiter les blessures, notamment les brûlures par abrasion.

L'idéal est d'opter pour un équipement spécifique à la moto, muni de protections renforcées aux points vulnérables. Privilégier des vêtements clairs ou fluos peut aussi améliorer la visibilité, un vrai plus pour être repéré à temps par les autres usagers.

- **Mieux se faire voir : le contact visuel**

La silhouette étroite des deux-roues les rend moins visibles dans la circulation. Leur vitesse est aussi souvent sous-estimée. C'est pourquoi de nombreux automobilistes impliqués dans un accident avec un motard affirment ne pas l'avoir vu.

Il est donc essentiel pour les automobilistes de **redoubler d'attention**, en particulier aux carrefours où souvent, les conducteurs regardent si aucune voiture n'arrive mais ne s'attendent pas toujours à voir une moto, ce qui peut les rendre moins attentifs à ces usagers. De leur côté, les motards doivent veiller à établir **un contact visuel** avec les automobilistes pour s'assurer d'avoir bien été repérés.

- **Adapter sa vitesse**

Dans plus d'1 accident de moto sur 3 (36%), aucun autre véhicule n'est impliqué. Il est probable qu'une vitesse excessive ou inadaptée soit en cause. Il est donc crucial d'adapter sa vitesse aux circonstances : virages, rétrécissement, etc.

Les automobilistes ont aussi un rôle à jouer : **adapter sa vitesse** lorsqu'un motard est à proximité, notamment lors des dépassements ou dans les virages, permet de mieux anticiper ses mouvements et de réduire les risques de collision.

Pour favoriser la sécurité des motards, la vigilance de tous les usagers est primordiale. L'AWSR encourage chacun à respecter les règles de sécurité et à adopter une conduite responsable.

Contact Presse
Belinda DEMATTIA
0498/048.361
belinda.dematTia@awsr.be
www.awsr.be